

POURQUOI ADHERER A LA FCPE DU BUGEY

Qu'est-ce que la CDPE et FCPE:

CDPE: Conseil départemental des parents d'élèves

FCPE: Fédération des conseil des parents d'élèves

Il s'agit d'une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Ce n'est ni un syndicat, ni un parti politique mais un vaste réseau de parents d'élèves adhérents et élus dans les établissements scolaires qui participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. La FCPE est une force de proposition et joue un rôle de contre-pouvoir.

Qu'est-ce que la FCPE du Bugey: la FCPE du Bugey regroupe le collège et lycée publics de Belley.

Pourquoi adhérer à la FCPE du Bugey

En adhérent:

- j'ai la possibilité d'être parent délégué de la classe de mon enfant et/ou d'une autre classe
- j'ai la possibilité d'être parent délégué du conseil d'administration
- j'accède à des formations webinaires proposés par le CDPE et autres associations (harcèlement, dyslexie etc...)
- je reçois des informations par mails sur le fonctionnement de mon établissement scolaire
- je suis écouté: je peux solliciter des parents délégués pour une écoute particulière sur les difficultés que je peux rencontrer avec mon ou mes enfants, les enseignants, la direction ou le fonctionnement du collège.
- ma cotisation annuelle permet au collège de financer les projets de mon établissement scolaire (voyages scolaires, sorties, AS, foyer, matériel pédagogique, chorale du collège, etc...)

Pourquoi être parent délégué au conseil de classe:

En tant qu'adhérent FCPE, je peux être parent délégué d'une classe. Je participe donc au conseil de classe, je suis porte-parole des autres parents. Je m'assure du bon environnement de la classe et je m'exprime sur les problématiques de la classe.

Pourquoi être parent délégué au conseil d'administration:

- je participe aux différents conseils d'administrations, je suis informé, je donne mon avis et je vote sur les différents aspects du fonctionnement de l'établissement scolaire (budgets, projets, administration, etc...)
- je suis porte-parole et soutien des parents d'élève et je peux exprimer les problématiques liées à la scolarité, la carte scolaire, absences d'enseignants etc...
- je participe suivant ma disponibilité, aux commissions de l'établissement (conseil de discipline, vie au collège, restauration, budget etc...)

Pourquoi faire parti du bureau FCPE:

- je souhaite m'investir en tant que bénévole pour animer les actions de la FCPE au sein mon collège et ou mon lycée.
- je souhaite être un soutien et représenter les parents délégués en tant que porte-parole.
- je souhaite faire vivre cette association en prenant des décisions communes et en exécutant des tâches administratives pour le fonctionnement de l'association.